



Éditorial

Les élections municipales et communautaires : une opportunité ou une menace ?

Ces élections seront-elles une chance pour les déplacements actifs ou représenteront-elles au contraire un retour en force de l'automobile individuelle, sous la pression d'électeurs majoritairement automobilistes ? Peut-on rêver d'une politique de déplacement vraiment ambitieuse, qui ne se contente pas de répondre à peu près aux revendications des cyclistes, piétons et autres covoitureurs ? De plans cyclables (ou de déplacement à pied ou de covoiturage) qui osent voir au delà des quelques adeptes du moment, et se doublent d'un calendrier et de financements ?

Peut-on espérer que ces politiques osent faire le bonheur des automobilistes, même malgré eux, en leur montrant de véritables alternatives sûres et efficaces ?

La pétition qui circule contre l'augmentation des amendes de stationnement interdit et que signent avec enthousiasme quelques maires ou candidats peut faire craindre le pire. C'est pourquoi, en partenariat avec le PUMA (Pôle urbain des mobilités alternatives) nous avons entrepris d'interroger les candidats sur leurs projets en termes de déplacements. Nous vous tiendrons bien sûr informés de leurs réponses.

■ Danielle Cassagne

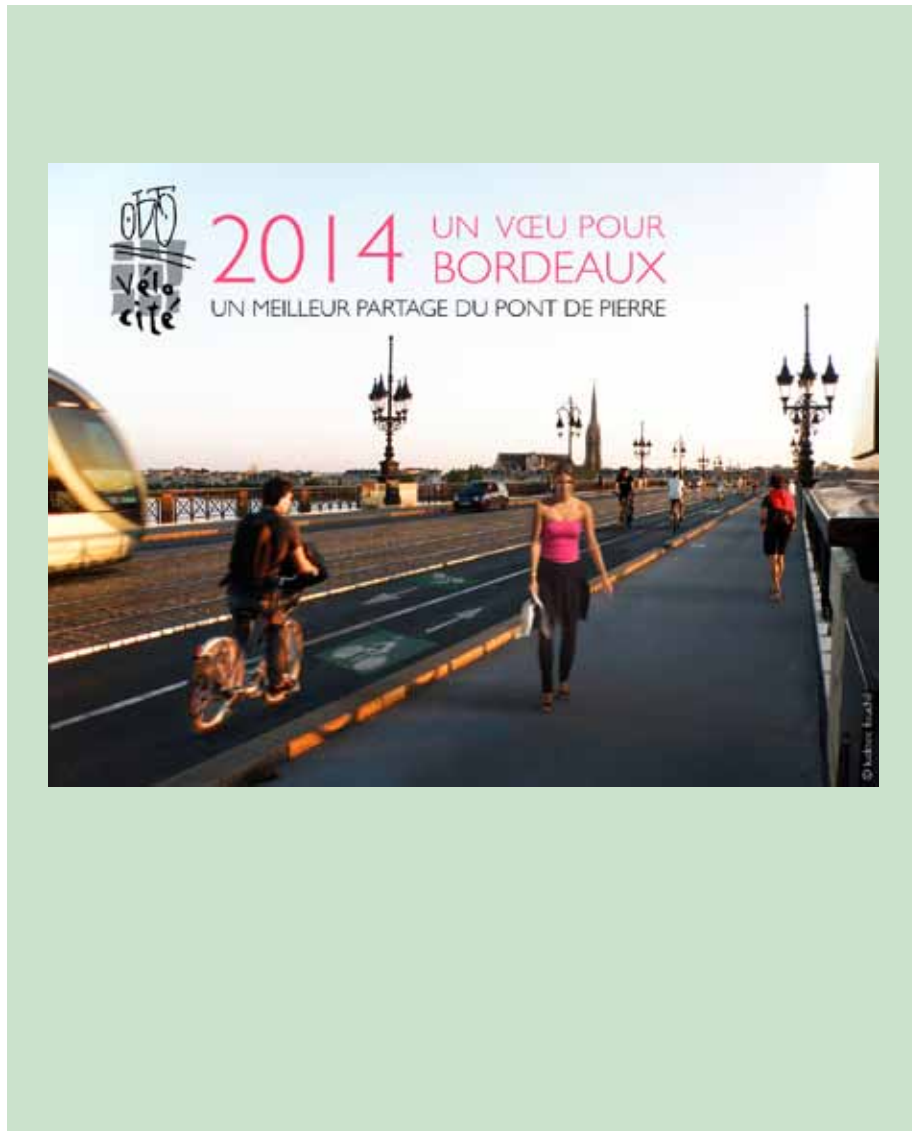


Image : Ludovic Fouché / Vélo-Cité

- **Remise en selle** (page 2)
- **Le REVE de la CUB** (page 3)

Dimanche 6 avril

- **Bourse aux vélos**

Association Vélo-Cité

16 rue Ausone 33000 Bordeaux • 05 56 81 63 89

<http://velo-cite.org>

courriel : bordeaux@fubicy.org

Permanence au local

tous les jeudis de 17 h 30 à 19 heures

Bloc-notes

● Dimanche 6 avril

Bourse aux vélos
(p. 2)

● Samedis de 9 h 30 à 12 h 30

Remise en selle (p. 2)

Remise en selle



Savoir rouler à vélo est une chose, mais pratiquer le vélo en ville demande d'autres réflexes. C'est pourquoi nous organisons régulièrement des séances d'apprentissage ou de réapprentissage du vélo en milieu urbain : ce sont les remises en selle. Ces séances sont accessibles à tout adulte. Nous faisons notre possible pour mettre nos stagiaires en confiance et répondre à leurs attentes en leur donnant les conseils nécessaires pour se déplacer en sécurité et avec plaisir.

Alors, cher lecteur, vous qui êtes sans doute déjà cycliste, ne gardez pas ce plaisir pour vous ! Parlez autour de vous de nos remises en selle et faites connaître Vélo-Cité, pour que nous soyons toujours plus nombreux à circuler à vélo en ville.

Voici les dates des prochaines séances : **les samedis 15 février, 15 mars, 19 avril, 17 mai et 14 juin, de 9 h 30 à 12 h 30.** On démarre du local de Vélo-Cité pour rejoindre aussitôt l'esplanade des quais pour des exercices, avant une vraie excursion en ville si l'aisance des stagiaires le permet. Il faut s'inscrire auparavant par téléphone ou courriel (préciser si on a besoin d'emprunter un vélo de l'association, auquel cas il faut arriver 10 minutes en avance). Il faut aussi être à jour de sa cotisation d'adhérent. Les cours sont gratuits.

Bulletin Vélo-Cité Bordeaux

ISSN : 1954 - 9032

Mise en page du numéro 121

Mireille Bousquet-Mélou, Daniel Dandreaux

Bonne année, mais pensez au trésorier !

Mais non, il ne prévoit pas de partir aux Bahamas avec la caisse... Mais votre association, elle, a besoin de votre soutien, financier bien sûr, mais aussi en effectifs. Mille adhérents ont plus de poids que trente cinq ! D'ailleurs, si vous prenez une adhésion familiale, n'oubliez pas de nous dire combien de cyclistes compte votre foyer. Vous trouverez les tarifs en dernière page, et l'adhésion court sur l'année civile. Merci à vous !

Dimanche 6 avril

Bourse aux vélos

Et si cette fois vous y participiez ? Vendeur, acheteur ? Voici le mode d'emploi.

Vous avez un vélo à vendre : est-il en état de fonctionnement ? Nous ne prenons que des vélos sur lesquels un acheteur peut partir en toute sécurité (pneus bien gonflés et non lisses, et deux freins qui fonctionnent siou plaît).

Si vous disposez d'un ordinateur, allez sur la page d'accueil de notre site, à l'événement Bourse aux vélos (BAV, dans notre jargon), remplissez les deux fiches présentées (le règlement à signer et la fiche vélo) et apportez-les le jour de la BAV. Si vous n'avez pas d'ordinateur, vous pourrez toujours faire ça sur place le jour J.

Vous souhaitez acheter un vélo : la vente commence à 11 h, mais vous pouvez passer plus tôt pour prendre un ticket d'ordre de passage qui permettra de réguler les entrées dans l'enclos vélos.

Lorsque c'est votre tour, vous entrez et examinez les vélos. Si l'un d'eux vous tente, il est possible de l'essayer dans un périmètre proche, à condition de laisser une pièce d'identité. S'il vous convient, vous le payez en espèces ou par chèque.

Ni vendeur, ni acheteur ? Nous aurons besoin de bénévoles pour que la journée se passe au mieux pour tous. Contactez-nous pour venir nous aider quelques heures et partager un moment agréable.

Dimanche 6 avril 2014
Quai Louis XVIII face aux Quinconces

Bourse aux vélos

dépôt de 9h30 à 11h - vente de 11h à 16h

Association Vélo-Cité - 05 56 81 63 89 - bordeaux@fubicy.org - www.velo-cite.org

■ Catherine Joanlance

Le VLL, Vélo Loisir Lormontais



Cette association a été créée en mai 2012 dans le but d'organiser des sorties à vélo allant de la promenade d'une quinzaine de kilomètres à la randonnée cyclotouriste de plusieurs jours. À l'origine, les promenades ont été imaginées pour des gens en petite condition physique (accident ou maladie, très jeunes ou plutôt âgés). Finalement, elles sont appréciées par des gens qui n'ont plus fait de vélo depuis des années et qui sont contents de s'y remettre dans la convivialité.

Au début, le travail a été consacré à la recherche d'itinéraires sur des pistes cyclables (celles de Carbon Blanc sont très agréables) et sur des routes de campagne. Sur la rive droite, on ne peut pas éviter les côtes : elles sont soit très courtes et très raides et on les grimpe à pied, soit très longues et peu pentues et on apprend à les monter très lentement sans appuyer trop fort sur les pédales. Un effort... surtout psychologique !

La plus petite des promenades fait 15 km avec une longue côte à la fin que certains terminent parfois à pied, mais peu importe : il y aura bien un jour où ils arriveront en haut en pédalant. On peut y prendre part avec un simple vélo de ville.

Cet été, le Vélo Loisir Lormontais veut organiser des repas champêtres, chacun emportant son pique-nique, et les plus costauds des bouteilles d'eau, de jus de fruits, voire quelques bons crus, à consommer avec modération évidemment. Certaines de nos sorties courtes sont envisageables avec les enfants.

■ Viviane Palmié

<http://velo-loisir-lormontais.fr> / 06 29 44 94 39

Vélo-Cité recherche parmi ses adhérents des correspondants locaux pour suivre les aménagements cyclables dans leur commune : 28 communes dans la CUB, ça fait beaucoup pour une petite équipe !

Merci de nous contacter, vous aurez droit à une mini-formation si vous pensez en avoir besoin.

Cyclistes, vous êtes des gêneurs



Une nouvelle fois nous avons piqué une colère devant la multiplication de ces panneaux, désormais employés à tort et à travers. Pourtant, la CUB a mis en place en 2012 une charte « Chantiers propres », dans laquelle il est précisé :

- qu'un dossier d'exploitation faisant apparaître la circulation des véhicules, des cyclistes et des piétons [...] sera réalisé, validé par le ou les maires concernés et appliqué sur le chantier ;
- que la circulation des vélos sera si possible facilitée.

Le résultat est loin d'être concluant. Des panneaux nous demandant de poser (un) pied à terre, ça, il n'en manque pas. Mais la plupart du temps, on cherche le cheminement de substitution. Où passe-t-on après être descendu de vélo comme on nous l'intime si gentiment ? On s'en vole ? On attache son vélo au premier poteau venu et on continue à pied ? On fait demi-tour ? Le

message est clair : débrouillez-vous, cela ne nous regarde pas !

Lorsqu'il s'agit d'une piste cyclable fermée par exemple, pourquoi ne pas détourner la circulation cycliste sur la chaussée, où les vélos ont parfaitement leur place ? Comme sur la photo ci-dessous.



Et il existe bien d'autres solutions... à condition de s'y intéresser et de les rechercher.

Nous avons écrit à la CUB pour dire tout le bien que nous pensons de l'application de la charte et aussi proposer d'améliorer sa rédaction concernant la circulation cycliste.

On attend les retours, mais il va bien falloir cesser de tenir pour négligeables les dizaines de milliers de cyclistes de l'agglomération parce que leurs pieds, après les avoir mis à terre, ils vont aussi les mettre dans le plat !

■ Alain Guérineaud

À la gare on ne sait pas que Bordeaux est une ville cyclable

Un article de Sud Ouest nous a alertés il y a quelques temps : dans la nouvelle gare de Bordeaux Saint-Jean, côté Belcier, il est prévu 1 600 places de stationnement auto pour... 370 places de vélos



Ainsi, au cœur d'un nouveau quartier de 25 000 habitants et autant d'emplois, un quartier qui se veut moderne et agréable à vivre, on envisage un aspirateur à voitures de grande taille et on ignore presque totalement les déplacements de proximité qui peuvent s'accomplir à bicyclette.

On se croirait revenu dans les années 70 du siècle précédent !

Nous avons écrit au président de la CUB et au maire de Bordeaux pour leur signaler que ce projet (porté par une filiale de la SNCF, Gares & connexions) était en totale contradiction avec leur politique affichée par ailleurs, à savoir le développement des transports en commun et des déplacements doux. Prétendre à un objectif de 15 % de part modale du vélo dans la CUB en 2020, choisir au débouché du cours Jean-Jacques-Bosc un pont « esplanade » faisant la part belle aux déplacements doux, vanter ici où là l'intermodalité et accepter par ailleurs un tel projet ne nous paraît pas compatible.

Des villes comme Strasbourg ou notre quasi-voisine Toulouse offrent trois à cinq fois plus de places de stationnement vélo dans leur gare !

■ Alain Guérineaud

Le REVE de la CUB

Le REVE, c'est le réseau express vélo de la CUB. Certes on en rêve, mais on aimerait bien savoir ce que c'est vraiment

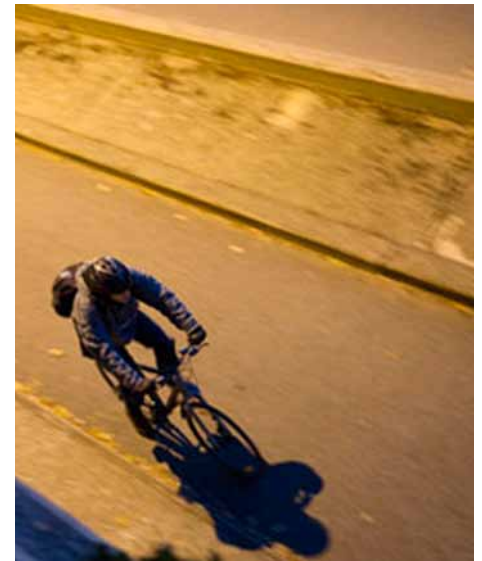


photo cgoussard
<http://www.lacub.fr/politique-velo>

Fin octobre, nous avons écrit aux 28 communes de la CUB et à la CUB elle-même au sujet du futur REVE. Nous voulions rappeler que la politique vélo votée par la CUB en octobre 2012 a dessiné 137 km de REVE, mais qu'il n'existe aucun cahier des charges définissant les caractéristiques techniques de ses aménagements. Nous demandions aux communes d'intervenir auprès de la CUB afin que soit lancée la construction d'un tel cahier et suggérions une liste non exhaustive de paramètres à y faire figurer : continuité, régime de priorité favorable, vitesse garantie sur ces axes, jalonnement continu, dimensionnement suffisant des aménagements, sécurité (carrefours, éclairage...), entretien prioritaire (fauchage, feuilles mortes, cailloux...) et stationnement.

Notre courrier aux municipalités ne demandait pas explicitement de réponse mais sollicitait l'intervention auprès de la CUB. Deux mairies nous ont cependant répondu, ouf !

Nous avons finalement reçu, datée du 18 janvier, une réponse de la CUB signée de Clément Rossignol, vice-président. Avec en annexe, un document qui présente des caractéristiques techniques pour le REVE. Nous avons pu en débattre lors de l'assemblée générale de l'association fin janvier, et le suivi de ce projet est devenu un des objectifs prioritaires de Vélo-Cité pour 2014. Il nous faut désormais, sous un mois, analyser et répondre aux caractéristiques qui nous ont été présentées. **Nous souhaitons mettre en place très très rapidement une commission sur cette question. Cher(e) adhérent(e), si vous êtes intéressé(e), contactez-nous vite !**

■ Ludovic Fouché et Jean-François Perrin

Mais que fait le CA ?

Novembre

- 02 Réception du vélo Pibal pour deux mois de test (p.9)
- 06 Journée d'étude Voiture and Co.
- 14 Rencontre avec Clément Rossignol, vice-président de la CUB chargé des déplacements doux
- 14 Animation « Cyclistes brillez » place Fernand-Lafargue à Bordeaux
- 15 Information pour nos bénévoles souhaitant encadrer des remises en selle
- 18 Réunion « atelier mobilité » à la MNE (Maison de la nature et de l'environnement) pour un projet d'animation
- 20 Réunion à Ch. Perrens pour la journée du développement durable en mars et une remise en selle des salariés
- 20 Réunion de la commission déplacements à la mairie de Talence
- 21 Parution du bulletin
- 23 Remise en selle
- 27 Réunion pour l'organisation d'Alternatiba à Bordeaux en octobre

Décembre

- 01 Parcours vélo pour enfants sur les quais en partenariat avec la Maison éco-citoyenne
- 03 Intervention à l'IUT de journalisme de Bordeaux 3 sur la place du vélo en ville
- 03 Conseil d'administration de la MNE
- 05 Conseil d'administration de Vélo-Cité
- 07 Remise en selle
- 10 Réunion sur les aménagements à la CUB
- 12 Réunion sur les véloroutes et voies vertes
- 13 Rencontre des élus et techniciens de Martignas
- 13 Rencontre avec une association cycliste libournaise
- 13 Sortie « Les Lumières de la ville » (p.4)
- 14 Stand et conférence pour les 30 ans de la MNE sur les mobilités alternatives avec d'autres associations du PUMA
- 18 Réunion de travail avec Euratlantique pour le projet Garonne Eiffel (p.7)
- 21 Reconnaissance sur le site des travaux du tramway à Mérignac (p.8)

Janvier

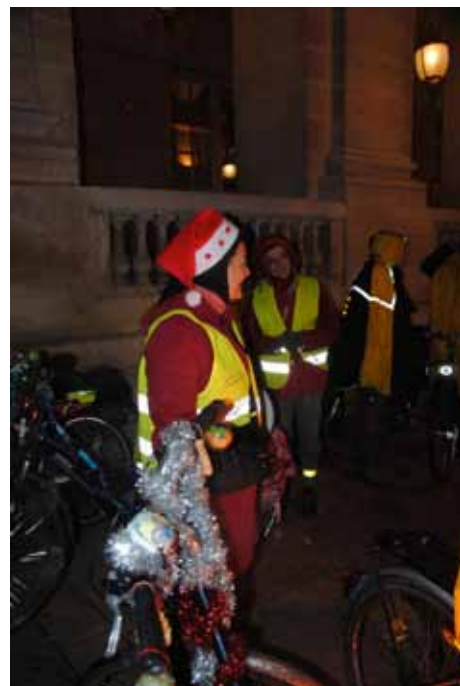
- 07 Réunion de préparation d'Alternatiba
- 07 Conseil d'administration
- 15 Rencontre avec la CUB pour faciliter le passage des cyclistes le long des travaux du tramway à Mérignac
- 07 Réunion du PUMA pour le questionnaire destiné aux candidats aux municipales (p.8)
- 16 Réunion à la maison de quartier du Tauzin pour une action en septembre sur le sport et l'enfant
- 18 Remise en selle
- 21 Conseil local de la vie associative à Mérignac
- 22 Rencontre Alternatiba
- 24 Assemblée générale de Vélo-Cité (p.5)
- 29 Remise en selle
- 30 Galette des rois au local de Vélo-Cité

Les lumières de la ville

Quel plaisir de voir qu'un bonne cinquantaine de cyclistes avaient bravé la pluie fine et froide de cette fin de journée pour participer à notre traditionnelle balade des « lumières de la ville » ! Elle nous mena d'un pont à l'autre, en la compagnie d'Yves Simone, puits de science sur l'histoire de la ville et du fleuve. Nous étions tout de même bien contents de faire une pause au sec et de nous restaurer dans l'accueillante salle du centre d'animation St-Pierre.

Un grand merci à Yves pour avoir commenté cette virée ainsi qu'à Françoise qui a préparé le vin chaud. Merci aussi aux « ambassadeurs du vélo » : ce sont des jeunes en service civique qui seront présents cette année dans certaines communes pour accompagner les personnes qui souhaitent se remettre au vélo ; ils ont fait un bout de chemin avec nous en proposant l'essai d'un VAE (vélo à assistance électrique). Merci enfin à vous tous qui êtes venus, et même parfois de loin.

■ Catherine Joanlanne



Assemblée générale

Si vous avez raté la grand-messe annuelle de Vélo-Cité

À quand une assemblée générale un jour de beau temps ? Il fallait encore une fois, pour se rendre à celle du 24 janvier dernier, une très solide motivation ou un tempérament d'escargot. Malgré tout, près de 80 personnes avaient bravé les intempéries jusqu'à la Maison éco-citoyenne qui nous recevait.

Activités et finances

La séance s'est ouverte sur le rapport d'activité, illustré de diapositives, présenté par la présidente Danielle Cassagne. Elle a décrit brièvement le fonctionnement de l'association et retracé les dossiers importants de l'année écoulée : aménagements, animation, vélo-école... Les détails figurent pour la plupart dans le rapport publié dans le dernier bulletin, auquel nous renvoyons nos lecteurs.

William Bouramoul, le trésorier, a ensuite présenté le rapport financier. Cette année a vu une chute des charges de l'association, puisque nous avons dû nous séparer d'une salariée pour raisons financières (retard dans le versement de l'importante subvention de la CUB). Les finances sont maintenant saines. Pour 2014, l'association va de nouveau embaucher (voir en encart), cette fois en emploi aidé et pour une durée d'un an renouvelable. Le nouveau salarié s'occupera principalement du développement de la vélo-école, mais pas exclusivement. Logiquement, le budget 2014 compte sur des subventions plus élevées pour la vélo-école, après un premier succès en 2013 (5000 euros du Conseil général). L'association remercie par ailleurs Élisabeth Roubineau qui a effectué les relances téléphoniques auprès des adhérents, et à qui on doit donc une partie des 1077 adhérents à jour en 2013. Les rapports d'activité et financier sont votés à l'unanimité.

Projets pour 2014

L'assemblée générale s'engage ensuite dans la discussion sur les petits et grands sujets dont devrait s'occuper Vélo-Cité cette année. Sont ainsi évoqués le développement d'une aide juridique (pour laquelle la Fubicy paraît mieux équipée), la possibilité d'embarquer les vélos dans le tram A même aux heures de pointe pour monter la côte des Quatre-Pavillons (c'est réaliste, on va le demander à Keolis), l'état aquatique de plusieurs pistes, sujet dont l'actualité n'a fait que se confirmer depuis l'AG. On prévoit une manif en bottes et bouées à bec de canard.

Parmi les sujets plus consistants, la prise en compte du passage des vélos lors des travaux urbains – qui fera l'objet d'une manifestation avenue Thiers le 12 février. Plus importantes peut-être encore, nos démarches autour des aménagements à venir. Notamment concernant le REVE (réseau express vélo) de la CUB, qui attend toujours son cahier des charges. Une commission va peaufiner les demandes de Vélo-Cité (voir article en page 3). En revanche, l'association ne fera pas

d'évaluation de l'état actuel des voies appelées à faire partie du REVE. Elle pourrait être confiée à des associations qui font aussi bureau d'études, par exemple Provélo en Belgique. Autres sujets à suivre : le réaménagement de la gare et de ses environs, les futurs travaux sur le pont de Pierre, l'installation des tourne-à-droite pour les vélos aux feux rouges. Un dernier objectif vient compléter le rapport d'orientation : obtenir la création d'une mission vélo à la CUB.

Avant de passer à des discussions encore plus informelles autour d'un pot, on procède à l'élection de nouveaux membres du conseil d'administration. Christian Padou et Pascal Derache sont élus à l'unanimité, bienvenue à eux ! Patrick Rouleau, conseiller sortant, remplace quant à lui comme contrôleur aux comptes, en compagnie de Jean-Pierre Vrancks.

■ Mireille Bousquet-Mélou



Le nouveau CA

Rozenn Bauer-Lavolley
Yves Bonnenfant
William Bouramoul (trésorier)
Mireille Bousquet-Mélou
Danielle Cassagne
Georges Chounet
Max Clogenson
Pascal Derache
Ludovic Fouché
Alain Guérineau (président)
Catherine Joanlanne
Éric Leroy (secrétaire)
Christian Padou
Jean-François Perrin
Jasmine Thomas

Rapport d'orientation pour 2014

Nos objectifs statutaires de promotion et de défense de l'usage du vélo dans l'agglomération bordelaise se déclineront encore selon nos deux types de programmes :

- actions pour le développement des aménagements cyclables visant à obtenir un véritable réseau cyclable continu, sûr et cohérent ;
 - actions de promotion du vélo (fête du vélo, bourses aux vélos, stands, interventions auprès des scolaires, du grand public et des entreprises).
- En plus du travail constant que réclament ces activités, des objectifs complémentaires seront recherchés pour 2014 :*
- actions plus nombreuses de remise en selle auprès du public et dans les entreprises et administrations ;
 - cycles de formation des adhérents souhaitant participer activement à la promotion du vélo dans la CUB et à l'encadrement des diverses animations de l'association ;
 - démarches auprès des moyennes surfaces installées en ville ou proche périphérie pour les amener à s'équiper de stationnement correct ;
 - mise en place du futur cahier des charges du REVE (réseau express vélo de la CUB), répondant à nos besoins maintenant et dans le futur ; obtenir un calendrier de réalisation précis et un budget ambitieux ;
 - obtenir que la CUB se dote d'une mission vélo, composée de plusieurs messieurs ou madames vélos et dotée de pouvoirs d'orientation et de décision.

François Nora

C'est le nouveau salarié de Vélo-Cité. Il s'occupera plus particulièrement de la vélo-école, de la remise en selle et de la promotion de ces actions, tout en aidant Muriel dans la recherche de partenariats financiers. Il sera présent 20 heures par semaine. N'hésitez pas à venir le rencontrer, à l'appeler pour lui proposer votre aide et vos idées. Bienvenue François !



Oh, les jolies places de stationnement !

Nous n'allons pas polémiquer : si le président de la CUB et le maire de Bordeaux sont tombés d'accord pour que les voitures en autopartage du groupe Bolloré soient implantées dans nos murs c'est certainement pour le bien de leurs administrés. Et il est vrai que ces voitures-là ne rejettent pas de ces particules qui nous encombrent de plus en plus les bronches. Pour le reste... à chacun de se faire une opinion.

En revanche, ce qui nous fait un peu mal à Vélo-Cité, c'est de voir avec quelle célérité, quelle diligence il a été possible de réserver des places à ces véhicules. Il semble qu'il n'y ait eu aucun souci pour supprimer des places de stationnement classiques, qu'elles soient payantes ou non. Alors que quand nous demandons du stationnement pour les vélos dans des quartiers qui en sont peu pourvus ou lors de travaux d'aménagement, nos autorités acceptent rarement de supprimer une malheureuse place de stationnement auto !

Rappelons que sur l'emplacement d'un seul véhicule on peut garer 10 vélos...

Aujourd'hui les BlueCuB occupent 90 emplacements, en 2015 il y en aura 200... et il sera de moins en moins envisageable de supprimer du stationnement de surface « classique » (de plus en plus rare) pour y installer des places de vélos.

Allez, on souhaite se tromper...

■ Alain Guérineau

Cours Portal

Vélo-Cité intervient depuis plusieurs années afin d'obtenir un plan cyclable cohérent et divers aménagements sur le secteur Chartrons-Portal-St-Louis-Stutenberg. Notre dernière intervention a porté sur le cours Portal.

Nous avons d'abord souligné que c'est une zone très vivante et très commerçante, deux caractères à préserver absolument. De nombreux problèmes sont liés au stationnement en double file. Il manque du stationnement minute, du stationnement de manutention, et celui qu'il y a fait l'objet d'une occupation sauvage par d'autres usagers.

Pour les cyclistes, le cours Portal fait partie des axes structurants, entre St Louis/Balguerie et le cours de Verdun. Mais c'est actuellement un endroit très désagréable à vélo. Les alternatives par la rue du Jardin-Public et/ou la rue Notre-Dame ne sont pas évidentes et ne permettent évidemment pas l'accès aux commerces. Les cyclistes – on le rappelle – ont un panier mensuel de commerce de proximité très élevé ! [...] Pour placer les deux bandes cyclables nécessaires cours Portal, il faudra étudier la suppression de quelques places de stationnement, alternativement du côté ouest et est du cours de façon à ne pas priver l'un ou l'autre des sens de circulation d'un stationnement minute. La largeur de la voie permettrait, dans chaque sens, des bandes cyclables d'au moins 1,20 m et des voies pour motorisés et bus d'au moins 3,20 m, ainsi que le stationnement.

■ LF et JFP

Place Bir-Hakeim



(http://fr.wikipedia.org/wiki/Porte_de_Bourgogne).

Une nouvelle réunion au sujet de cette place a eu lieu sur site avec élus et techniciens pour tenter d'améliorer la circulation des cyclistes remontant vers le pont de Pierre. Malheureusement, sur la base de ce qui a été fait (uniquement de la peinture !), aucune solution (à bas coût, entendons-nous bien) n'existe, et on atteint les limites d'un aménagement de signalisation.

Il est quand même ressorti de cette réunion que l'accès à la nouvelle piste pourrait être mieux signalé, que sa sortie pourrait être mieux tracée, qu'une bordure franchissable permettrait de mieux séparer le couloir de bus de la voie principale, et que des logos vélo pourraient apparaître autour de la Porte de Bourgogne.

Au fil de ces réflexions, Vélo-Cité est arrivée une nouvelle fois à une conclusion maintenant banale : il y a trop de trafic auto sur cette place. Qui plus est des autos qui se déplacent en masse et de manière désorganisée. Nous souhaiterions alors profiter d'une conjoncture d'événements à venir, à savoir l'augmentation drastique des fréquences des deux lignes de tram et la fermeture du pont de Pierre pour travaux, pour faire un vœu : conver-

tir au moins une file voiture du point en piste cyclable bidirectionnelle. L'objectif est double : fluidifier la circulation des vélos et, surtout, rendre enfin aux piétons l'espace qui leur manque tant sur le pont. Plusieurs propositions aux objectifs voisins ont été émises lors de l'assemblée générale fin janvier, bases sur lesquelles une commission technique spécifique va être créée au sein de Vélo-Cité. Tous les avis seront les bienvenus, n'hésitez donc pas à manifester dès à présent votre intérêt pour le sujet !



■ LF et JFP

Place Gambetta

La nouvelle configuration de circulation adoptée il y a maintenant des mois a apporté une réelle amélioration pour les cyclistes. Deux points durs demeurent : le tourne-à-gauche à l'angle nord-ouest en direction du Sud (avant l'entrée de la rue Judaïque) et le tourne-à-gauche à l'angle sud-ouest en direction de la Porte Dijeaux (avant l'entrée de la rue Nancel-Pénard).

Des études préliminaires vont voir le jour pour un réaménagement complet de la place, et Vélo-Cité a transmis son cahier des charges. Le voici résumé. Nous souhaitons au centre un grand espace (mais préservant un jardin) traité en aire piétonne qui puisse permettre aux cyclistes tous les accès dans tous les sens vers les quatre coins de la place, sans avoir à faire le tour dans le sens imposé à la circulation générale. Quel que soit le projet final, il faudra

par ailleurs un double sens cyclable sur chacun des quatre cotés. La gestion du carrefour à l'entrée de la rue Nancel-Pénard devra être compatible avec un trafic piéton très élevé (agrandissement très sensible des espaces d'attente pour les traversées en plusieurs temps, îlots et trottoirs plus larges, quitte à déborder sur l'emprise centrale). Dans les quatre angles, le tourne-à-gauche cycliste devra être lisible et sécurisé. Concernant le stationnement, il faudra moderniser les accès au parking souterrain vélo, pour le rendre plus commode, plus visible et plus agréable. Il conviendra enfin de renforcer le nombre d'arceaux, de mieux les répartir, et d'en prévoir d'autres pour les deux-roues motorisés.

■ Ludovic Fouché et Jean-François Perrin

Rive droite

Deux nouveaux aménagements

Boulevard de l'Entre-Deux-Mers



À la faveur des travaux ferroviaires autour du boulevard de l'Entre-Deux-Mers (Bordeaux, Cenon et Floirac), Vélo-Cité a émis auprès de la CUB le souhait de voir cette horrible pénétrante autoroutière transformée en boulevard urbain, avec des pistes cyclables dignes de Cenon, heu de ce nom. D'autant que comme on le dit bien souvent, il y a, et largement, de la place.

Euratlantique Garonne Eiffel



Une seconde réunion a eu lieu au sujet de l'aménagement du secteur Euratlantique Garonne Eiffel (Bordeaux et Floirac) avec les urbanistes de l'agence parisienne TVK. Rappelons que sur ce projet, l'ensemble des acteurs est très sensibilisé à la question des déplacements à vélo, ce qui crée d'emblée une ambiance de travail très constructive. Différents points ont été évoqués : cohabitation bus et cyclistes dans les couloirs de TCSP voie Aymée (préférer des couloirs à double sens si la largeur ne permet pas aux bus de doubler), cohabitation piétons/vélos aux abords du futur parc quai Deschamps (préférer quelques transformations ponctuelles de pistes en aires piétonnes aux endroits les plus étroits, si cela autorise une plus grande largeur de piste ailleurs), suppression des nombreux points noirs du boulevard Joliot-Curie, aménagement de principe des traversées sous les voies ferrées. Nous remercions à nouveau l'équipe chargée de ce projet pour la qualité de cette collaboration. En attendant le prochain rendez-vous, espérons que l'on puisse obtenir la même écoute auprès de l'équipe en charge des secteurs St-Jean et Belcier.

■ LF et JFP

Deux aménagements réalisés depuis de nombreuses semaines déjà, rue Jules-Steeg et avenue d'Eysines, méritent chacun quelques lignes.

La réfection de chaussée de la rue Steeg permet désormais le trajet de St-Nicolas à la place Dormoy (celle de Barbey) sur une bande cyclable bien tracée avec un revêtement roulant (l'ancien était une horreur).

Avenue d'Eysines, un double sens cyclable a été tracé en bande cyclable entre l'avenue Fauré et l'entrée du Parc bordelais. On ne peut que regret-

ter, une fois de plus, le caractère très ponctuel de cet aménagement alors que l'ensemble des trajets ouest/est entre Caudéran ou Le Bouscat et Bordeaux intra-boulevards sont à repenser. Mais c'est néanmoins, en principe, un tracé intéressant pour les élèves du lycée Tivoli. En principe seulement, puisque totalement gâché : il sert de très dangereuse voie de stationnement à de très nombreux et inciviques parents d'élèves. Horrible.

■ LF et JFP



Une bande cyclable à contre sens permet de descendre le long du lycée Tivoli jusqu'à l'avenue Fauré...



La bande cyclable de double-sens est là !

... mais elle est systématiquement occupée par les voitures des parents d'élèves

Mérignac

Le tram, les piétons, la voiture et les vélos

www.lacub.fr/tramway/a-merignac

Le tramway arrivera cette année jusqu'au bout de Mérignac, aux portes du Haillan et d'Eysines. C'est bien. Mais on reste sceptique sur la place qu'occupe le vélo dans la tête de nos représentants et de nos aménageurs. Je voulais croire que le vélo était tout aussi prioritaire (!) que les autres moyens de transport. Mais quand on regarde de près certains détails des futures voies, entre centre-ville et rocade, on est pris de doute. Le vélo paraît avoir été la dernière des priorités, après les piétons, le tram et les voitures. Voici quelques preuves.

Après les piétons, puisque nous ne savons pas encore si le cheminement situé derrière le Pin-Galant sera autorisé aux vélos, pas plus que le chemin entre Pont-de-Madame et Roland-Dorgelès. Pour l'instant, c'est pour les piétons ; point de vélo prévu sur ces beaux itinéraires tranquilles.

Après le tramway, puisque sur l'échangeur de la rocade, une piste cyclable aurait pu se trouver à coté du tramway et fournir ainsi un passage

simple et sécurisé. Eh bien non, c'était trop simple, les vélos iront se placer d'un coté du pont et pourront ainsi traverser un par un les différents croisements routiers.

Après les voitures, puisqu'à l'heure actuelle, pendant les travaux, nos représentants ont complètement oublié les cyclistes. Disparition des bandes cyclables, plus de marques au sol, plus de panneaux ; sur les 3,5 km de travaux rien n'est dédié aux cyclistes. Rien n'indique qu'ils ont même eu une existence un jour.

Vélo-Cité a transmis ces remarques à la CUB. Nous avons espoir de voir la situation des cyclistes s'améliorer durant les travaux et même de récupérer un peu de place par endroits. Mais ce n'est pas gagné, et la vigilance reste de mise. En 2015, avec l'aménagement final, nous souhaiterions ne pas être déçus, mais rien n'est sûr...

■ Max Clogenson

Gradignan

La rue de la Mauguette bientôt pacifiée

La rue de la Mauguette est une voie structurante de la commune, sur l'axe Villenave d'Ornon-Pessac. Elle connaît une circulation automobile très chargée avec un trafic souvent saturé aux heures de pointe. Les cyclistes y circulent actuellement sur deux bandes cyclables. Des travaux débutent en ce moment : aménagement d'un plateau ralentisseur à l'entrée du lotissement du Hameau de la Reine et sécurisation des bandes cyclables par la mise en place de bordurettes en béton, dans le prolongement de celles de la rue Lahouneau. Ces travaux devraient améliorer la sécurité

des cyclistes. Nous regrettons toutefois de ne pas avoir été consultés, d'autant que nous aurions sans doute préféré la création d'une piste cyclable, parfaitement possible vu la place disponible. Nous nous réjouissons en revanche pleinement de deux pistes qui devraient être créées cette année, sur deux axes importants de la commune : la rue de Poumey entre Cayac et la médiathèque, et la route de Pessac entre Cayac et la route de Canéjan.

■ Philippe Ménard

Élections locales 2014 : le PUMA* interroge les candidats

Il est souvent de bon ton de dénigrer la classe politique, mais le PUMA croit en l'action des élus locaux dans son domaine d'intérêt : les déplacements et la mobilité. Il nous a donc semblé intéressant d'interroger les candidats aux élections municipales et intercommunales de la CUB. Nous avons conçu un questionnaire en deux parties :

- la première traite des politiques municipales relevant des compétences du maire, comme le stationnement, la police de la voirie et de la circulation,
- la seconde interroge les futurs élus intercommunaux sur leur politique d'intermodalité, les budgets de voirie, mais aussi sur les grands sujets actuels de l'agglomération : la desserte ferroviaire, les franchissements de la Garonne, la quatrième phase du réseau de transports en commun en site propre...

Nous avons demandé une réponse pour le 17 février, en signalant que les réponses et l'analyse seraient retransmises à nos adhérents, aux médias et aux candidats qui auront répondu. Attendez-vous donc à ce que votre mail vous parle fin février des politiques de déplacements dans l'agglomération !

■ Yves Bonnenfant

* Pôle urbain des mobilités alternatives, dont Vélo-Cité est membre

Le pôle urbain des mobilités alternatives (PUMA)

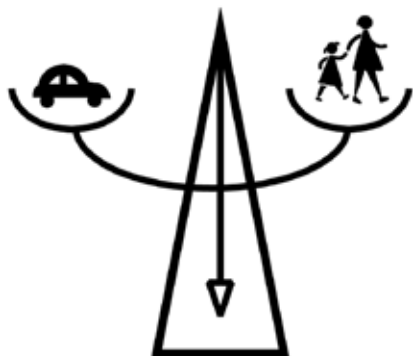
Fondé en décembre 2007 par trois associations (Autocool, AIR Roller et Vélo-Cité), le pôle urbain des mobilités alternatives travaille au quotidien pour développer une vision transversale et concertée des questions de mobilité urbaine. Les membres du PUMA sont :

- **Citiz**, structure de promotion de l'autopartage,
- **AIR Roller**, à la fois association sportive et de promotion de ce mode de déplacement,
- **Vélo-Cité**, association de promotion de l'usage du vélo et de défense de ses usagers,
- **Les Droits du piéton 33**, association engagée pour améliorer les conditions des piétons en ville.

Implanté au 16 rue Ausone à Bordeaux, le PUMA regroupe 5 salariés et représente près de 1 500 membres.

Les Droits du piéton

Nous avons entrepris de vous présenter dans chaque bulletin l'une des associations membre du PUMA, le pôle urbain des mobilités alternatives. C'est aujourd'hui le tour de DDP, les Droits du piéton



L'association Droits du piéton en Gironde (DDP 33), affiliée à l'association nationale homonyme, a été créée en 1984. Elle milite pour une meilleure prise en compte de la sécurité et du confort des piétons dans l'espace public. En effet, avec l'accélération de la motorisation des déplacements, la place des modes non motorisés et tout particulièrement des piétons (qui englobent beaucoup de personnes vulnérables) s'est radicalement réduite. La loi de février 2005 sur l'accessibilité de la voirie et des ERP (établissements recevant du public) a donné un cadre légal pour une meilleure prise en compte des personnes handicapées et des piétons.

Les travaux récents sur le Code de la rue ont aussi permis des avancées : principe de prudence du plus fort à l'égard du plus faible, zones de rencontre, priorité du piéton dans la traversée des

voies... DDP 33 y a participé avec d'autres associations comme la Fubicy, la Ligue contre la violence routière, la Fnaut, Rue de l'avenir, AIRoller... La vitesse accroît les risques d'accident et leur gravité. Il est donc important que la circulation routière laisse la place en agglomération à des villes apaisées ou « villes à vivre » qui privilégient les déplacements actifs, tout particulièrement aux abords des écoles, à proximité des centres hospitaliers ou des résidences pour les seniors, ou encore des zones de commerces.

Au quotidien, l'action de DDP se rapproche de celle de Vélo-Cité. L'association travaille en partenariat avec les communes, la CUB et le Conseil général par le biais de différentes commissions. Elle leur transmet notamment des « fiches piéton » pour signaler des anomalies sur la voirie. Elle intervient auprès des enfants dans les établissements scolaires, et a conçu un quiz sur la sécurité des déplacements avec la Maison écocitoyenne. Elle participe à des manifestations comme la semaine de la courtoisie, la foire de Bordeaux, les forums des associations...

Et puis la marche, c'est bon pour la santé ! DDP33 souhaite voir en ville des panneaux indiquant le temps de marche d'un point à un autre. Et que cesse le stationnement sur les trottoirs et les passages piétons ! Vous trouverez d'ailleurs rue Ausone des étiquettes auto-collantes pour les



pare-brise des contrevenants, utilisables aussi pour les voies cyclables. Un seul petit point de friction avec Vélo-Cité, parfois : les pistes cyclables au niveau du trottoir, vous vous en seriez douté... En revanche, oui au développement des zones 30 et zones de rencontre !

■ René Vernay

Vélo-Cité teste le Pibal

Durant deux mois, nous avons testé le nouveau vélo de Starck, le Pibal, de gris et de jaune revêtu

Est-il besoin de rappeler que la pibale est chez nous l'alevin de l'anguille ? Quant au Pibal, c'est un petit poisson qui deviendra grand grâce aux 300 exemplaires qui seront bientôt en prêt à la Maison du vélo de Bordeaux. Au terme de nos deux mois d'essai, voici nos appréciations les plus objectives possibles (même si nous sommes très fiers que ce bébé-vélo soit né à Bordeaux).

Les « plus »

Il est souple et facile à manier. Son aspect est séduisant, osons dire beau. Il est massif donc robuste, la lumière avant est puissante et les freins réactifs. Les vitesses passent toutes seules grâce à un système dans le moyeu arrière. Il n'y a pas de barre à enjamber pour s'asseoir, c'est pratique. Les jantes et les pneus jaunes apportent un peu de couleur dans la ville. Les pneus larges permettent une bonne tenue sur la route et la selle large une bonne assise. L'emplacement pour l'antivol est pratique, il ne gêne pas et c'est discret.

Et la fameuse « patinette » ? Côté positif : géniale et ludique, on est debout sur le vélo et on voit plus loin.

Les « moins »

Il est lourd donc dur à ranger. La lumière arrière n'a jamais fonctionné car les câbles d'alimentation ne tiennent pas : ils passent dans le garde-boue arrière, subissent ses vibrations et se débranchent. Le panier du projet initial ayant disparu, la Maison du vélo (MdV) a ajouté un panier de plastique gris basique, certes pratique mais qui jure avec l'esthétique du vélo. Le cadre est trop gros au niveau du porte-bagage et il est impossible d'y clipser une sacoche. La patinette oblige à se pencher



vers l'avant en mode vélo (aïe, l'entrejambe !) ce qui nuit un peu au confort. Le garde-boue arrière est trop court, toute charge attachée sur le porte-bagage est systématiquement salie s'il pleut. Les vitesses automatiques sont confortables mais parfois elles ne passent pas lorsqu'on en a besoin. La béquille est trop courte.

Et la patinette ? Côté négatif : elle n'est pas utilisable au-dessus de la pointure 42/43. On se cogne les fesses à la selle, le genou vient taper contre la barre arrondie, la présence de la pédale oblige à décaler le pied d'impulsion : une habitude à prendre ?

En conclusion, c'est un vélo original bien adapté aux trajets plats et courts. Il vient en complément des vélos existants comme le très bon monovitesse gris de la MdV déjà en service et le VCub à trois vitesses, mieux adapté à une agglomération étalée et à des reliefs variés. Et la patinette ? A-t-on décidé si elle fait de nous des piétons ou des cyclistes ?

■ Muriel Sola-Ribeiro

Votre vélo volé est-il retrouvé ?



Depuis quelques semaines, le site <http://www.velos-objets-decouverts-33.fr/> propose aux propriétaires malchanceux de regarder régulièrement si leur vélo a été retrouvé par la Police. En ce moment figurent sur ce site 115 vélos, soi-

gneusement photographiés et décrits, collectés depuis septembre dernier à Bordeaux et autour. La marche à suivre si vous reconnaissez votre vélo est clairement expliquée. Pratique, concret et utile !

Sur la toile

Sur le blog *Isabelle et le vélo*, qu'on pourrait citer et louer dans chaque bulletin, un lien vers le documentaire « La reine bicyclette, histoire des Français à vélo » projeté en mai dernier sur la chaîne Planète +. Isabelle salue « l'originalité de la facture et du ton, et la somme énorme d'archives et d'informations qu'il montre. » Très chouette !

<http://isabelleetlevelo.20minutes-blogs.fr/archive/2013/11/16/voir-et-revoir-le-film-de-l-annee-886022.html>



À Bruxelles, le double sens cyclable n'est pas accidentogène : c'est le résultat d'une étude menée par l'IBSR (institut belge pour la sécurité routière) à partir de l'analyse des accidents survenus à vélo entre 2008 et 2010. Voir le site du GRACQ, <http://www.gracq.be/NEWS-2014-01/SUL>

Et les quartiers sans voiture, c'est pour quand ? Pour maintenant, chez certains précurseurs... <http://carfree.free.fr/index.php/2014/01/14/quartiers-sans-voitures-cest-pour-quand/>

Pour finir, une étude fort méticuleuse sur « Les avantages sanitaires de la pratique du vélo dans le cadre des déplacements domicile-travail », produite à la demande de la Coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo, on est bien content d'en avoir une. Conclusion sans surprise : le vélo, c'est bon pour tout ! Pour la santé et l'économie. Mesdames et messieurs les ministres, vous savez désormais tout, y'a plus qu'à <http://www.ecomobilite.org/IMG/pdf/med-deavantagessanitairesvelodomtrav2013.pdf>.

« Laurent Védrine, le réalisateur, fait des films depuis plus de 10 ans. Cycliste lui-même, et petit bonhomme qui tourne en rond aux arènes de Lutèce dans le film, il a voulu décrire l'évolution de la mobilité urbaine en France. »

France Bleu Gironde aime le vélo



Depuis le mois de juillet dernier, j'interviens régulièrement sur les ondes de cette radio girondine pour informer les auditeurs des bons comportements à vélo, à pied, voire en engins motorisés. Il s'agit de l'émission « Les experts », diffusée une fois par mois et animée d'abord par Estelle Gentilleau puis par sa remplaçante Julie Saint-Josse. Je propose des thèmes, généralistes ou liés à l'actualité. Les questions sur le respect du Code de la route sont les plus polémiques et les plus fécondes en réactions d'auditeurs. L'émission sur l'apprentissage du vélo et notre vélo-école nous a aussi attiré une stagiaire qui commencera au printemps !



J'ai proposé également que des thèmes chers au Puma (Pôle urbain des mobilités alternatives) soient abordés. Il est important de parler des nouveaux règlements et des aménagements, comme les zones de rencontre et autres voies apaisant la circulation. Si vous avez des sujets à suggérer, n'hésitez pas à nous les transmettre. Les émissions peuvent être écoutées et téléchargées sur le site de France Bleu Gironde <http://www.francebleu.fr/emissions/les-experts-en-gironde>

■ Muriel Sola-Ribeiro



photo Daniel Dandreaux

MOTS CROISÉS Grille n° 53 par Anne Dicky

HORIZONTALEMENT

I. Quelle énergie ! **II.** Numéro S.S. (sigle). — Très frisés. **III.** Décorai. — Guerre contre le terrorisme (sigle). **IV.** Donna du souci. **V.** Comte en désordre. — Arme (phonétique). — Pronom. **VI.** Bronze antique. — Fatigant. **VII.** Vieilles comme le monde. **VIII.** Vieux espions anglais (sigle). — Décider. **IX.** Et la manière. — Drôle de drile. **X.** D'origine. — Tentative. **XI.** Des Grecs.

VERTICALEMENT

1. Ça fait du muscle. **2.** Petit chez soi. — Chandelier. **3.** Un autre moyen de transport urbain. **4.** Solide. — Supérieur. **5.** Naturalisé, pourtant ! (deux mots) **6.** En Éthiopie. — Affluent du Rhin. **7.** Un peu moins fréquent que ces mots croisés. **8.** En vache. — Vraiment très, très dissipée ! **9.** Roi de Magnésie. — Des aortes dans tous leurs états. **10.** Sidère. — Durée. **11.** Gâté-pourri (deux mots).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II				■							■
III								■			
IV		■									
V						■				■	
VI				■							
VII											
VIII				■							
IX				■							■
X						■					
XI											

Solution du n° 52

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I	W	A	L	L	E	N	S	T	E	I	N
II	O	V	O	■	N	U	T	E	L	L	A
III	R	E	N	A	T	E	R	■	O	I	T
IV	L	R	G	■	R	E	Y	■	R	A	I
V	D	E	C	R	E	S	C	E	N	D	O
VI	W	L	O	U	L	■	H	R	■	E	N
VII	I	L	U	S	I	A	N	T	A	■	A
VIII	D	■	P	E	R	S	O	N	N	E	L
IX	E	L	■	R	E	S	S	E	N	T	I
X	W	A	D	■	■	O	■	■	E	A	S
XI	E	B	O	U	R	I	F	F	A	N	T
XII	B	O	N	N	E	T	R	O	U	G	E

Sommaire du n° 121

1	Éditorial
2,3	Rendez-vous. Actualité.
4,5	C'est passé
6,7	Bordeaux
8	Communes
9	Associatif. Test du Pibal
10	Brèves
11	Roue libre. Mots croisés

Étiquettes, mode d'emploi

Si votre adresse est incorrecte, changée ou en passe de l'être, merci de nous le faire savoir... Vous ne voudriez pas que votre gentil facteur se déplace pour rien!

Expéditeur : Association Vélo-Cité
16 rue Ausone 33000 BORDEAUX
05 56 81 63 89

ISSN : 1954 - 9032

ÉTIQUETTE

Le numéro 121 a été tiré à 700 exemplaires
(+ 700 diffusés par mail).

Prenons notre sort en mains, il suffit d'un téléphone ou d'un mail

Un trou dans la chaussée, une piste envahie par un arbuste, un feu pour cyclistes qui ne fonctionne pas, des débris de verre : il faut désormais contacter le CGEP (centre de gestion de l'espace public) concerné. Voici les numéros de téléphone. Les « DT » sont des directions territoriales.

Soyez très précis (nom de la rue, numéro de la maison la plus proche, repère particulier à proximité). Soyez courtois : la personne à laquelle vous vous adressez n'est pas responsable du problème ; et quand il est résolu, n'oubliez pas de dire merci. Pensez à nous signaler votre appel (bordeaux@fubicy.org), ça ne peut pas faire de mal.

État des chaussées et pistes

CGEP Rive Droite, DT1 : **05 57 80 79 00** (Ambarès, Ambès, Carbon-Blanc, St Louis de Montferland, St Vincent de Paul)

CGEP Rive Droite, DT2 : **05 56 40 64 00** (Artigues, Bouliac, Floirac, Lormont, Cenon)

CGEP Sud, DT3 : **05 56 87 75 50** (Bègles, Talence, Villenave d'Ornon)

CGEP Sud, DT4 : **05 56 07 74 00** (Gradignan, Pessac)

CGEP Ouest, DT5 : **05 57 92 79 50** (Mérignac, Le Haillan)

CGEP Ouest, DT6 : **05 56 70 69 50** (Eysines, Le Taillan, St Aubin de Médoc, St Médard en Jalle)

CGEP Ouest, DT7 : **05 57 93 60 00** (Blanquefort, Le Bouscat, Bruges, Parempuyre)

CGEP Bordeaux, DT8 : **05 57 19 62 00** (Bx Nord, Caudéran, délimitation axe Judaïque/Intendance jusqu'aux quais)

CGEP Bordeaux, DT9 : **05 57 19 62 00** (Bx Sud, Bastide, St Augustin)

Et ce qui va avec

(boutons-poussoirs et boucles de détection) :

0800 32 05 33 (appel gratuit depuis un fixe)

Propreté des pistes et bandes

Bandes : **la mairie**
Pistes en site propre : **CGEP comme ci-dessus**

À vos plumes et claviers

Vélo-Cité se réjouit par avance de recevoir vos remarques, vos idées, vos protestations sous forme d'un petit mot, d'une lettre ou mieux encore, d'un article.

L'idéal serait de nous adresser votre texte sans aucune mise en page en utilisant l'une des deux voies suivantes :

- par courrier à l'adresse de Vélo-Cité ;
- par courrier électronique à **bordeaux@fubicy.org**

Êtes-vous à jour de votre cotisation ?

Vélo-Cité Bordeaux
16 rue Ausone • 33000 Bordeaux

Cotisation annuelle

Individuelle	15 €
Étudiants, chômeurs...	5 €
Famille, association	20 €

Dons (déductibles à 66 % de vos impôts)

20 € 30 € 50 € Autre

(Chèque à l'ordre de Association Vélo-Cité)

Nom
Prénom
Adresse électronique
Adresse courrier

Je souhaite recevoir le bulletin en version :

électronique (PDF) papier

Êtes-vous déjà adhérent ?

Boîte à lettre accessible par nos facteurs ?

Si l'adhésion est familiale, combien de cyclistes regroupe-t-elle ?

Facultatif
Téléphones domicile
travail
portable

Quelques mots sur Vélo-Cité ?